



## Nouvelle construction appuyée contre mur privatif

Par **volubilis13\_old**, le **06/08/2007** à **16:30**

Je suis propriétaire d'une maison avec terrasse en ville. Le muret de ma terrasse, situé plus haut que la parcelle voisine puisque nous sommes sur une colline, est privatif et il m'appartient. Mon voisin a déposé un permis de construire, accepté par les services de la mairie, où il compte venir s'appuyer contre mon muret de terrasse (et me boucher complètement la vue au passage) pour monter sa nouvelle construction à plus de 4 m au-dessus de ma terrasse. A t'il le droit de s'appuyer ainsi contre mon mur, sans m'avoir jamais demandé ni d'en acquérir la mitoyenneté, ni demandé mon autorisation ?  
merci de me répondre vite, ça urge...